



**Mairie de Bordeaux**  
**Le Maire**

Bordeaux, le **05 FEV. 2014**

**Nos références**  
N° 201400014

**Monsieur Vincent FELTESSE**  
**Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux**  
**Esplanade Charles de Gaulle**  
**rue Jean Fleuret**  
**33076 Bordeaux**

**Objet**  
Indemnisation commerçants  
St-Michel

Monsieur le Président,

Le 5 décembre dernier, vous avez fait distribuer aux commerçants du quartier Saint-Michel un dossier de demande d'indemnisation liée aux travaux en cours sur la place et les voiries. Cette procédure, que j'ai vivement souhaitée, a été entérinée par le Conseil communautaire de décembre dernier.

Il semblerait depuis que la délibération votée soit incomplète et qu'il faille en débattre de nouveau lors d'un prochain Conseil communautaire. La commission d'indemnisation ne pourrait donc se réunir avant l'été. Je vous saurais gré de bien vouloir me préciser le calendrier exact retenu pour cette opération.

J'insiste en effet auprès de vous sur la nécessité d'accélérer la procédure, afin de permettre aux commerçants actuellement pénalisés de traverser le plus sereinement possible cette période. Alors qu'un dossier leur a été distribué en décembre dernier, ils ne comprendraient pas qu'il faille plusieurs mois avant qu'une décision soit prise.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

**Alain JUPPE**

*Toute correspondance  
doit être adressée à*

Mairie de Bordeaux  
Hôtel de ville  
place Pey-Berland  
33077 Bordeaux cedex  
Tél. 05 56 10 20 30  
[www.bordeaux.fr](http://www.bordeaux.fr)